2007-06033/

La secrétaire d'État (Aînés) demande à tous les Canadiens de participer à la prévention de la violence envers les aînés

OTTAWA (ONTARIO), le 14 juin 2007 — L'honorable Marjory LeBreton, leader du gouvernement au Sénat et secrétaire d'État (Aînés), demande à tous les Canadiens de participer à la prévention de la violence envers les aînés.

C'est le 15 juin 2007 que se tiendra pour la deuxième fois la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées. Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées peuvent être de nature physique, psychologique, verbale ou financière. La négligence peut également constituer une forme de mauvais traitement. De nombreux aînés ne dénoncent pas les mauvais traitements dont ils sont victimes. D'autres se sentent seuls et ont peur d'en parler. C'est pourquoi le problème de la violence à l'égard des aînés reste, dans une grande mesure, un phénomène caché. Des recherches canadiennes indiquent qu'entre 4 et 10 p. cent des aînés sont victimes de violence ou de négligence.

Selon la ministre LeBreton, « la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées nous donne l'occasion de sensibiliser les citoyens au problème des mauvais traitements infligés aux aînés et, ainsi, de contribuer à la prévention et à la lutte contre tous les types de mauvais traitements. Nous devons tâcher de montrer aux aînés du Canada que la violence envers les aînés existe, qu'il ne faut pas la tolérer et que de l'aide est offerte dans les collectivités. Nous devons trouver des moyens non seulement de venir en aide aux victimes, mais aussi de prévenir la violence envers les aînés. »

Le nouveau gouvernement du Canada s'emploie à trouver des solutions au problème de violence envers les aînés sous toutes ses formes rebutantes, et ce, de diverses façons :

- Le Conseil national des aînés, créé en mars 2007, a pour mandat de conseiller le nouveau gouvernement du Canada sur les questions d'importance nationale touchant les aînés. Notre gouvernement lui a demandé de porter d'abord son attention sur les moyens de sensibiliser les citoyens au problème des mauvais traitements infligés aux aînés et sur les mesures à prendre pour résoudre la situation;

- Le budget de 2007 annonçait l'affectation de 10 millions de dollars de plus par année au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, une partie de ces nouveaux fonds devant servir à sensibiliser la population canadienne à la violence et à la fraude commises envers les aînés. À ce jour, ce programme a financé près de 1 700 projets, destinés à plus de 100 000 participants dans plus de 430 collectivités au Canada.

- L'Initiative de lutte contre la violence familiale (ILVF), coordonnée par l'Agence de santé publique du Canada, comprend 15 ministères partenaires et vise à sensibiliser le public aux facteurs de risque de violence familiale et à la nécessité de l'engagement du public contre la violence. L'ILVF a identifié la violence envers les aînés comme étant un enjeu pour lequel on doit porter une attention particulière dans un contexte de violence familiale. Le thème de l'ILVF pour le mois de juin est la violence à l'égard des aînés et est souligné dans le bulletin électronique du Conseil national d'information sur la violence dans la famille.

- Le nouveau gouvernement du Canada participe au Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les questions de sécurité des aînés, qui a préparé des instruments de sensibilisation à la violence et à la négligence envers les aînés. Ces ressources sont disponibles sur le site Web du Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés, à l'adresse www.cnpea.ca.

- 30 -

Le présent communiqué est offert sur demande en médias substituts.

Pour plus de renseignements (médias seulement) :

James Maunder
Bureau du secrétaire d'État (Aînés)
613-943-0756

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement social Canada
819-994-5559

Site Web: www.rhdsc.gc.ca

---

document d'information
Déclaration au Sénat
Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées

Honorables sénateurs, c'est demain, le 15 juin, que les Canadiens souligneront la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées, qui en est à sa deuxième année.

Cette journée a été organisée pour la première fois l'an dernier par l'Organisation mondiale de la Santé et le Réseau international pour la prévention des mauvais traitements envers les aînés. Il s'agit d'une occasion de sensibiliser la population aux mauvais traitements perpétrés à l'égard des aînés et de combattre la violence à l'égard des aînés sous toutes ses formes.

Cette journée nous permet aussi de souligner les partenariats locaux, provinciaux, territoriaux et fédéraux visant à faire la promotion de la sécurité et du bien-être des aînés. Au Canada, la lutte contre la violence envers les aînés est devenue une priorité pour tous les ordres de gouvernement.

La violence à l'égard des aînés prend de nombreuses formes rebutantes. Elle peut être physique, psychologique, verbale, financière et même sexuelle. Beaucoup d'aînés ne dénoncent pas les mauvais traitements dont ils sont victimes, car ils se sentent souvent seuls et ont peur d'en parler. Par conséquent, les mauvais traitements infligés aux personnes aînées restent, dans une grande mesure, un phénomène caché.

Le nouveau gouvernement du Canada prend déjà des mesures en vue de sensibiliser la population canadienne à l'existence de la violence faite aux aînés.

Le budget de 2007 prévoit une augmentation de 10 millions de dollars du financement du

programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Le budget annuel du programme passera ainsi de 25 millions de dollars à 35 millions de dollars. Une partie de ces fonds supplémentaires servira à combattre la violence et les fraudes envers les aînés et à investir dans des programmes communautaires de sensibilisation.

De plus, notre gouvernement a récemment créé le Conseil national des aînés, qui a pour mandat de conseiller le ministre des Ressources humaines et du Développement social, le ministre de la Santé et moi-même sur les questions d'importance nationale touchant les aînés. C'est un honneur pour moi que de diriger le Conseil dans ses activités quotidiennes.

En tant que secrétaire d'État (Aînés), j'ai demandé au Conseil de se concentrer sur deux dossiers d'une importance capitale : la lutte contre la violence envers les aînés par la sensibilisation et l'élaboration de mesures de soutien destinées aux femmes aînées seules et à faible revenu.

Honorables sénateurs, nous devons travailler ensemble afin de défendre ceux qui ont permis de faire de ce pays ce qu'il est aujourd'hui.

La Journée internationale de sensibilisation à la violence à l'égard des aînés nous donne l'occasion d'agir pour changer les attitudes et les comportements en ce qui a trait à la violence envers les aînés.

J'encourage tous les membres du Sénat à aider notre gouvernement à tendre la main aux aînés afin de faire tomber le mur du silence et de montrer à la population canadienne que la violence envers les aînés existe, qu'elle ne sera pas tolérée et que les aînés peuvent obtenir de l'aide dans leurs collectivités.

Merci.

- 30 -

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-06-14